

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON)
N° : DNCMP/54/F/2017**

- Date de publication : **27/02/2017**
- Date d'ouverture des offres : **28/03/2017**

Objet

Art. 1 : Par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National(AAOON), le Ministère de l'Énergie et des Mines, Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour :

- **la fourniture des matériels électriques, hydrauliques et outillages pour trois (03) stations de pompage des 3 Provinces (Kirundi, Cankuzo et Rutana), en Commune Bugabira, Gisagara et Mpinga-Kayove.**

Art.2 : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à tout moment pendant les heures de service de 7h 30 à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), à Bujumbura (Avenue des Euphorbes) : B.P 1192 Bujumbura, Téléphone : (+257) 22 22 86 19.

Art.3 : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), sur présentation d'un bordereau de versement de **50 000 FBU**, non remboursable, au compte **N°1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Date limite de dépôt des offres

Art. 4 : Toutes les offres, sous pli fermé, devront être déposées au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), sise à BUJUMBURA (Avenue des Euphorbes) : B.P 1192 Bujumbura, téléphone : (+257) 22 22 8619 ; au plus tard le **28/03/2017** à 9 heures 30 minutes.

Les offres peuvent également être remises main à main au Président de la séance d'ouverture des offres avant que celle-ci ne soit déclarée ouverte.

Les offres seront ouvertes le **28/03/2017 à 10 heures** (heure locale), dans l'une des salles de l'AHAMR, à Bujumbura ; en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le **24 / 02 / 2017**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
BURUNDAISE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

Ir Apollinaire SINDIHEBURA

